Mme, Dumortier, 65ce; Demeyère, 65ce; Vandeberon, 65ce; Dupuillier, 65ce; Boels, 65ce; Lenaert, 65ce; Meunier, 65ce; Delcroix, 65ce; Vandamme, 65ce; Desbouvry, 65ce; Hue, 65ce; A. Stélandre, 65ce; Langrand, 65ce; Perche, 65ce; Dewailly; 65ce; Lemaire, 65ce; Louffoul, 65ce; A. B. Catteau; 65ce; Deglancke; 65ce; Roussel, 65ce; Vandenberghe, 65ce; Verver, 65ce; Vandercruysse, 65ce; Verschaeve; 65ce; Dessaux; 65ce; Guinez; 65ce; Dewailly; 65ce; Defaut; 65ce; Doneyette; 65ce; Catteau; 65ce; Quatre; 65ce; Duquet; 65ce; Leroy; 65ce; Ed Roussel; 65ce; A Sartorius; 65ce; Delen; 65ce; Dhalluin; 65ce; Desombre; 65ce; Debouck; 65ce; Roussel; 65ce; Lordan; 65ce; Galliot; 65ce; Doutlly; 65ce; Ferrier; 65ce; Declercq; 65ce; Trachet; 65ce; Van Gambelaire; 65ce; Dewailly; 65ce; Vanoutryve; 65ce; Calleyaert; 65ce; J Stéclandre; 65ce; Dumortier; 65ce; Delaere; 65ce; Dubrulle; 65ce; Galliot; 65ce; Lehem; 65ce; Leroy Baegne; 65ce; Ollisson; 65ce; P. Coop; 65ce; Grimonpont; 65ce; Assemaine; 65ce; Loridan; 65ce; Verschaeve; 65ce; Tyssens; 65ce; Declercq; 65ce; Carnoy; 65ce; Houts; 65ce; Ducoulombier; 65ce; Lateyre; 65ce; Sort; 65ce; Boterman; 65ce; Sablotte; 65ce; Keusebrouck; 65ce; Choquel; 65ce; Dumortier; 65ce; Soussel; 65ce; Barette; 65ce; Helvick; 65ce; Lescouart; 65ce; Courouble; 65ce; Olivier; 65ce; Dhalluin; 65ce; Delporte; 65ce; Vanhorde; 65ce; Lamoureux; 65ce; Delbar; 65ce; Finois; 65ce; Sartorius; 65ce; Debever; 65ce; Mollet; 65ce; Delahaye; 65ce; Mourquin; 70ce; Dhalnaut.

Sifle, Debuyne frères; 70ce; Boutemy; 70ce; Tiberghien; 70ce et 70ce; Lepoutre; 70ce; Delattre; 70ce; Huyt; 70ce; Letellier et Dutilleul; 70ce; Henno; 70ce; Burghe; 71ce; Martinage; 71ce; Lebneckt; 71ce; Mathon; 71ce; Barbieux; 71ce; Decourtray; 71ce; Brouwaeys; 71ce; Courouble; 71ce; Duprier; 71ce; Gaillio; bouquets : Catteau, Jacques Masurel, F. Sion.

Le dernier pigeon a été constaté à Tourcoing à 19 h. 24'13", vitesse 1.041 m. 22, distance 410 k. 459.

COMBATS DE COQS

TOURCOING. — Salle du Gallodrome. — Dimanche 19 juin, concours de coqs. Mises 50-150, 30-110, 20-80. Trente sociétés. Mise au pare à 4 h. 77068

Renseignements commerciaux

COTONS. — Le Havre, 18 juin. — Ouverture. — Marché calme. Ventes, 800 balles. — Juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 175; janvier, février, 176; mars, avril, mai, 175.

—— New-York, 18 juin. — Ouverture. — Juillet, 11.97; octobre, 11.94; décembre, 12.42; janvier, 12.50.

CAFES. — Le Havre, 18 juin. — Ouverture. — Marché calme. Ventes, 2.000 sacs. — Juin, 106; juillet, 109; août, 100.25; septembre, 98; octobre, 94.50; novembre, 92; décembre, 91.50; janvier, 89; février, 88.50; mars, 87.75; avril, 86.75; mai, 85.50.

CONDITIONNEMENTS

ROUBAIX. — Conditions publiques des matières textiles. — Boulevard d'Hallluin, place Faidherbe. — Mouvement de la semaine du 13 au 18 juin 1921: Cotons, 14, kil.; laines peignées, 292.664 kil.; laines diverses: 8le peignée, 54.901 kil.; blousses et laines diverses, 4.848 kil.; cotons, jute, lin, etc., 8.188 kil. Total 360.619 kil. Conditionnement, 305 opér.; tirage, 207 opér.; dégraissage, 2 opér. — Le directeur général, J. Delattre.

LE «COLLYRE VERT»

du Révérend Père LOUIS-RENÉ
de l'Ordre des Assomptionnistes

A RENDU LA VUE A DE NOMBREUX AVEUGLES!

Le «COLLYRE VERT DU RÉVÉREND PÈRE LOUIS-RENÉ» est souverain pour fortifier la vue, le nerf optique et organes annexes. Il a rapidement raison du **Tremblement des paupières, des Tics d'yeux, de la faiblesse et de la Sensibilité de la Vue.**

Il améliore considérablement toutes les maladies de la vision et en guérit rapidement les troubles parfois si douloureux :

Ophtalmie purulente, Conjonctivite granuleuse Paupières enflées, Poches sous les yeux, Paupières rouges et collantes, Yeux troubles, sanguinolents, sablonneux; Larmoiement, Scintillement, Mouches volantes lumineuses en époques, Chute des cils, etc., etc...

C'est, en un mot, le plus puissant tonique des Yeux

Le «COLLYRE VERT» se vend 6 f. 35 franco
(33 fr. 60 les 6 pour cure complète)

Au Laboratoire des Phocéens, à Nice (Alpes-M.)

Concessionnaire : **A. DELABAERE, 163, Gde-Rue, Roubaix.** — DÉPOTS : à Roubaix : Phies Corbeaux, 20, rue de Lannoy, et 88, rue de France; Phie Deroubaix, 108, rue de Lannoy; Phie Gerreth, rue du Chemin-de-Fer; Phie Verhaeghe, Place du Trichon. — A Tourcoing : Phie Boyaval, place Ch.-Roussel; Phie Jean Fièvet, 2, rue de Lille; Phie Masclef, rue Carnot. 71177

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 18 juin. — Alexandre Duhamel, rue de Villiers, 21. — Josette Verquin, rue de l'Amiral-Courbet, 28. — Marcel Delcerq, rue Dombasle, 52. — Victor Dervaux, rue Archimède, 79 bis. — Ernest Nolf, rue Voltaire, 100. — Andrée Dollé, rue d'Epinal, 19. — Odette Quartier, rue de Menin, cour Verbeke, 2. — Madeleine Hissette, rue J.-B.-Notte, 2. — Georgette Detourtay, rue Rubens, 52.

VOITURES D'ENFANTS Mme tendée en 1850. Fabrique Roussel-Hespel, succr, 69, r. Lannoy, Rx. Rep 255

Publications de mariages du 18 juin. — Eugène Jourdin, négociant, rue Jeanne-d'Arc, 10, et Léa Costerlynck confectionneuse, à Roubaix. — Emile Crahay, domestique, rue de Tourcoing, cour Clayes, 13, et Emma Francq, tisserande, rue de Tourcoing, cour Clayes, 14. — René Haerens, négociant, à Peteghem, et Marie Duyvejonck, servante, à Lendelede.

Mariages du 17 juin. — Gustave Impe, mécanicien, à Lomme, et Angèle Pipart, couturière, rue Mirabeau, 5. — Henri Durieux, mécanicien, à Lys, et Marguerite Desseaux, couturière, rue de la Vigne, 112.

Mariages du 18 juin. — Paul Savary, bonnetier, à Tourcoing, et Esther Fenez, bonnetière, rue Meyerbeer, 36. — Pierre Delfortrie, sans profession, rue Ma Campagne, 2, et Oréila Meyers, sans profession, à Roubaix. — Georges Vandenbussche, rue de Tilleul, cour Lefebvre-Dhondt, 10, et Jeanne Maillard, confectionneuse, rue de Lannoy, 88. — Jean Dumortier, employé de gaz, rue des Fleurs, cour Destombes, 23, et Germaine Deleyer, sans profession, rue de l'Epeule, cour Rémilar, 3. — Ernest Van Tieghem, peintre, rue de la Guingouette, 116, et Madeleine Nuttens, bonnetière, rue de Leuze, cour Vandendorpe, 3. — Emile Vanneveberghe, employé, rue Mathieu-Serlin, cour Saint-Jean, 29, et Hélène Maryns, cuisinière, rue Dammartin, 34. — Camille Dejaeghere, journalier, à Gondbrugge, et Jélienne Berthe, confectionneuse, rue des Anges, cour Emilie, 4. — Arthur Pouzart, mécanicien, quai de Bordeaux, 113, et Maria Faleonnie, dévideuse, rue Cuvier, 36. — Emile Boxmax, manœuvre de maçon, rue et cour Condé, 3, et Joséphine Lucas, tisserande, à Roubaix. — Henri Delcour, mécanicien, boulevard de Metz, cour Lestienne, 6, et Marie Dewolf, piqueuse, à Roubaix. — Charles Henry, vérificateur des contributions indirectes, rue Inkermann, 182, et Emma Minet, sans profession, rue de la Conférence, 63. — Jules Dubois, débourreur, rue Ste-Elisabeth, cour Lahutte, 8, et Virginie Goffin, sans profession, à Roubaix.

Décès du 18 juin. — Marie Duhamel, 72 ans, boulevard de Colmar, 26. — Léonie Dutrieux, 71 ans, rue de la Perche, 67, cour Saint-Pierre, 7.

CROIX. — Naissance. — Suzanne Delplace, rue Jean-Jaurès, cour du Pavillon-Chinois, 23.

WASQUEHAL. — Mariage. — Georges Dunslaeger, peintre, et Marguerite Doquet, soigneuse.

WATTRELOS. — Naissances. — Geneviève Kluna, place Saint-Gérard, 2. — Maxime Crabbe, rue du Petit-Tournai, 12.

Publication de mariage. — Jules Degmey, employé au chemin de fer, et Valentine Dhellemme, chamarreuse, à Tourcoing.

Mariages. — Henri Nutte et Marie Spriet. — Arthur Vandenbrande, et Julienne Mercier. — Emile Duquesnoy, et Germaine Deerumaux. — Léon Dumouulin, et Marthe Salembier. — Ernest Bigorgne et Angèle Leclercq. — Alfred Houzet, et Marie Tidiere. — Albert Leclercq et Claire Houzet. — Ernest Delpoure, et Suzanne Pinsct. — Edmond Glorieux, et Martha Hespel.

LYS. — Naissance du 18 juin. — Germaine Delzenne, rue de la Mairie, 54.

WILLEMS. — Naissance du 18 juin. — Gisèle Herbaux, rue de Templeuve.

Publication de mariage. — François Vandenbussche, corroyeur, et Anna Leruste, lingère.

TOUFFLERS. — Mariage du 18 juin. — Charles Bodart, sellier, et Angèle Delbroeck, sans profession.

CYSOING. — Naissance. — Augustin Masselot, 11, rue du Courant.

Publication de mariage. — Edmond Andoche, tonnelier, à Tressin, et Zélia Henno, rentreuse.

TOURCOING. — Naissances du 16 juin. — Marie Deerumaux, rue de Gand, 354.

Du 17 juin. — Roger Delen, rue de la Belle-Vue, 104. — Renée Despres, rue Basse, 36. — André Dupont, rue des Piats, 153.

Du 18 juin. — Pierre Vanassche, rue de Soissons, 187.

VOITURES D'ENFANTS ET REPARAT. Fabrique Broutte-Chevalier, tél. 15.23, 136, r. Pierre-de-Rx. 255

Publications de mariages. — Olivier Delorme, bucheron, à Montier, et Chérie Herchuelle, servante, à Tourcoing. — Achille Vanassche, contremaître rue d'Anvers, 171, et Blanche Soundorf, sans profession, à Mouvaux.

Mariages du 18 juin. — Auguste Accart, tisserand, et Marie Legrand, sans profession, rue de Tilleul, cour Crespe, tisserand, et Alice Veigne, retordeuse, rue du Clinquet, 60. — Désiré Delemasure, chauffeur-de-Marie Amperolle, confectionneuse, rue du Blanc, 3. — Victor Duterte, cordonnier, et Marie Delen, doubleuse, rue Saint-Pierre, 72. — Achille Lalieux, chef monteur, et Berthe Deltour, à Saint-Quentin. — Lucien Lecouvre, tapissier, et Augustine Boutsemart, dévideuse, rue d'Alexandrie. — Paul Lefebvre, journalier, et Thérèse Billaut, couturière, à Roncq. — Georges Leplat, tisserand, et Joanne Vanheule, soigneuse, rue de l'Ermitage, 55. — Tobie Monsterleet, notaire, et Marie Duvillier, sans profession, à Houdschoote. — Edouard Roussel, conducteur de tramways, et Marie Ghysens, tricoteuse, rue Franklin, 2. — Charles Verstraete, tôlier, et Estelle Verkest, encaissieuse, rue St-Pétersbourg, 72.

MOUVAUX. — Publication de mariage. — Achille Vanmaele, contremaître de filature, à Tourcoing, et Blanche Soundorf, sans profession.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe, ou que vous priseiez, demandez mon livre et intéressant p' tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. E. J. WOODS, Lts, 167, Strand (64 TH), Londres, W. C. 2. 77287d

Grand Concours Casse-Tête du Chocolat NESTLÉ

200.000 Fr. DE PRIX

PRINCIPAUX LOTS :

Une Automobile Peugeot;
Un Collier de Perles;
Une Salle à Manger;
Un Piano Pleyel, etc., etc.

Demander le Règlement du Concours

SOCIÉTÉ NESTLÉ, 6, Av. Portalis, PARIS (8e).

Convois Funèbres

Mademoiselle Elisabeth JACQUART, propriétaire, décédée à Perlis, le 16 juin 1921. Il ne sera pas présenté de convoi. Convoi et service religieux mardi 21 juin, à 10 h. 15, église Saint-Christophe, à Tourcoing. Réunion à la porte du Tourcoing, à 10 h. 77324

Mme Vve Henri DUJARDIN, née Marie DUHAMEL, décédée à Roubaix, le 18 juin 1921, à 72 ans. Convoi et service religieux mardi 21 juin, à 9 h. 30, en l'église St-Rédempteur. Réunion 38, boulevard de Colmar, à 9 h. 15. 77326

Mme Marie FLORIN, veuve de M. Auguste DUBUS, décédée à Wattrelos, le 16 juin 1921, dans sa 63e année. Convoi et service religieux le lundi 20 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame à Douai, où son corps sera transporté pour être inhumé dans le caveau de famille. Réunion à la maison mortuaire, 44, avenue du Quatre-Septembre, à Douai. Le présent avis tient lieu de faire-part. 426254

M. Emile BIAOG, cap. fourr. 53e R. I., Croix de guerre, Médaille militaire, né le 21 juillet 1917, à Bischoote (Belg.). à 34 ans. Convoi et Service religieux lundi 20 juin, à 8 h. ½, église St-Antoine. 77318

M. Jules-Pierre-Eugène BERNAERT, caporal au 11e régiment d'aviation, précédemment décédé à Metz, le 16 juin 1921, dans sa 22e année. Convoi et service religieux mardi 21, à 9 h. ½, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Assemblée à l'église. 77291

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Emile DESMAZIERES, décédé à Lille le 16 juin 1921 à l'âge de 78 ans, administré des Sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le lundi 20 courant, à 10 heures et demie, à l'église Saint-Frédéric, sa paroisse. Réunion à la maison mortuaire, à Lille, boulevard de la Liberté, n° 165, à 10 heures 15. Inhumation au cimetière de l'Est. La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Pompes Funèbres Générales, 66, rue Nationale, Lille. Téléphone 9-61. 77187

Messes et Obits

Un obit anniversaire sera célébré en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le lundi 20 juin 1921, à 9 heures pour le repos des âmes de Mme Veuve Désiré CARETTE, née Adelina BESEME, décédée à Tourcoing le 14 juin 1920, à 89 ans, et de Mlle Eugénie CARETTE, tertiaire de Saint-François d'Assise, décédée à Tourcoing, le 5 août 1920, à 60 ans. 77220d

Remerciements

Les familles VANAUDENAERDE-BOUCREZ, VANAUDENAERDE-EVRARD remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de leur petite fille Hélène VANAUDENAERDE, Place de l'Abattoir, 11, Roubaix. 426174

Le Gérant : Alfred MESSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

OLD ENGLAND

98, rue de la Gare ROUBAIX

Spécialité DE BEAUX VETEMENTS SUR MESURE

Pour DAME à partir de 275 fr.

Pour HOMME » 250 fr.

A toutes personnes susceptibles de faire des voyages, nous recommandons nos VETEMENTS IMPERMEABILISES à partir de ..... 150 fr.

77290d

L'ABBE E. PELLETANT indique gratis moyens infaillibles pour guérir parfaitement : Albuminurie, Diabète, Cœur, Foie, Poumons, Maladies de Peau, Sang, Voies urinaires et toutes Maladies chroniques. Entre : VILLE CURE, 4, Avenue des Phocéens, Nice.

Concessionnaire : A. DELABAERE, 163, Gde-Rue, Roubaix. — DÉPOTS : à Roubaix : Phies Corbeaux, 20, rue de Lannoy, et 88, rue de France; Phie Deroubaix, 108, rue de Lannoy; Phie Gerreth, rue du Chemin-de-Fer; Phie Verhaeghe, Place du Trichon. — A Tourcoing : Phie Boyaval, place Ch.-Roussel; Phie Jean Fièvet, 2, rue de Lille; Phie Masclef, rue Carnot. 71177

PUBLICATIONS LÉGALES et Avis de Sociétés

Etudes de Me Emile MORY, notaire à Lannoy (Nord), de Me Henri ROMBAUT et de Me Victor ROUZE, docteurs en droit, avoués à Lille.

LICITATION
DU LAGENSERIE-DHEUMIAUX

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE CROIX

Article premier
Rue de la Gare, 121

UNE BELLE
MAISON
A USAGE DE RENTIER

avec jardin, avec les fonds et terrain en dépendant, d'une contenance d'environ 223 mètres carrés.

Article deuxième
Rues du Creusot, Besemer, des Pilons, des Ogiers

1er lot. — Rue du Creusot, 10, à l'angle de la rue des Pilons

UNE BELLE
MAISON
A USAGE D'ESTAMINET

avec les fonds et terrain en dépendant

2e lot. — Rue du Creusot, 4, 6 et 8

TROIS
MAISONS
A USAGE DE COMMERCE

avec les fonds et terrain en dépendant

3e lot. — Rue Besemer, 2 à 30 inclus

QUINZE
MAISONS
A USAGE DE JOURNALIERS

avec les fonds et terrain en dépendant

4e lot. — Rue des Pilons, 1 à 25 inclus

TREIZE
MAISONS
A USAGE DE JOURNALIERS

avec les fonds et terrain en dépendant

5e lot. — Rue de Wasquehal 42 et 44

DEUX
MAISONS
A USAGE DE COMMERCE

avec les fonds et terrain en dépendant

6e lot. — Rue de Wasquehal 36, 38, 40

TROIS
MAISONS
A USAGE D'HABITATION

avec les fonds et terrain en dépendant

A VENDRE
par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le JEUDI 7 JUILLET 1921, en la salle de la mairie de Lannoy (Nord), à deux heures précises, par le ministère de Me MORY, notaire à Lannoy, en présence de Me Henri ROMBAUT et Victor ROUZE, docteurs en droit, avoués à Lille.

DÉSIGNATION

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE CROIX

ARTICLE PREMIER

Rue de la Gare, 121

Une belle maison à usage de rentier, avec jardin, reprise au cadastre n° 360 P, section A, pour une superficie de 223 mètres carrés, et comprenant :

Au rez-de-chaussée : couloir, salon avec cheminée en marbre blanc, glace de cheminée, appuis de châssis.

Salle à manger, deux placards, cheminée en marbre, glace de cheminée, porte vitrée sur véranda, véranda, cuisine avec placard, arrière-cuisine avec deux pompes; citerne; cour couverte. Vignes.

Cabinets d'aisances, jardin et chenil.

Au sous-sol : grande cave voûtée, belle cave au vin comportant dix caveaux.

Au 1er étage : une chambre sur le devant avec cheminée et appuis de châssis en marbre noir, deux placards; cabinet de toilette à la suite; une chambre sur le jardin avec cheminée en marbre; placard dans le vestibule.

Au-dessus : grenier et deux chambres.

ARTICLE DEUXIEME

Rues du Creusot, Besemer, des Pilons, des Ogiers

Toute une propriété comprenant :

1er lot : angle des rues du Creusot et des Pilons.

Une belle maison à usage d'estaminet, portant le n° 10, sur la rue du Creusot, composée de :

Au sous-sol : cave.

Au rez-de-chaussée : salle d'estaminet; salle à manger, cuisine, cour avec porte de sortie sur la rue des Pilons, couloir; deux pompes et cabinets d'aisances.

Au 1er étage : trois chambres

Au 2e étage : deux chambres.

Cette maison comprend en outre une installation de gaz.

Elle est d'une superficie de 240 mètres carrés, compris moitié des rues du Creusot et des Pilons, d'une largeur cha-

cune de 12 mètres et elle figure au cadastre sous le n° 351 P de la section A.

2e lot : Rue du Creusot, numéros 4, 6, 8.

Trois maisons à usage de commerce, d'une superficie totale de 265 mètres carrés 60 décimètres carrés, compris moitié de la rue du Creusot, large de 12 mètres.

Comprenant chacune :

Au rez-de-chaussée : belle salle à usage de magasin, avec large baie et volets mécaniques; salle à manger et véranda à la suite, cour avec pompes et cabinets d'aisances.

Au sous-sol : cave.

Au 1er étage : deux chambres.

Au 2e étage : chambre sur rue et grenier.

Installation du gaz.

3e lot : Rue Besemer, 2 à 30 inclus.

Quinze maisons à usage de journaliers, comprenant chacune :

Au sous-sol : petite cave.

Au rez-de-chaussée : deux places, dépense, cour, w.-c., petit hangar.

A l'étage : trois chambres, grenier au-dessus.

Ces maisons ont une superficie totale de 1.421 mètres carrés 70 décimètres carrés, compris moitié de la rue Besemer, large de 15 mètres; elles figurent au cadastre sous le n° 351 P de la section A.

4e lot : Rue des Pilons, 1 à 25 inclus.

Treize maisons à usage de journalier, comprenant chacune :

Au sous-sol : petite cave.

Au rez-de-chaussée : deux places, dépense, cour, w.-c. et petit hangar.

A l'étage : trois chambres, grenier au-dessus.

Ces maisons ont une superficie totale de 1.092 mètres carrés 60 décimètres carrés, compris moitié de la rue des Pilons, large de 12 mètres; elles sont reprises au cadastre sous le n° 351 P de la section A.

5e lot : Angle des rues des Ogiers et des Pilons.

Deux terrain à bâtir, d'une superficie utile de 177 mètres carrés, présentant un front de 15 mètres 85 centimètres à la rue des Ogiers et un front de 9 mètres 90 centimètres à la rue des Pilons.

6e lot : Angle des rues des Ogiers et Besemer.

Deux terrains à bâtir, d'une superficie utile de 224 mètres carrés, présentant à la rue des Ogiers un front de 18 mètres 45 centimètres et à la rue Besemer un front de 13 mètres 60 centimètres.

Mode de vente. — Les maisons rue du Creusot seront exposées en vente séparément, puis sur réunion.

Les maisons rue Besemer et rue des Pilons seront exposées en vente ensuite séparément puis sur réunion.

Il en sera de même pour les deux lots de terrain.

Ensuite, toute la propriété (article deuxième) sera remise en vente sur réunion.

Le tout pour être adjugé selon le mode le plus avantageux.

ARTICLE TROISIEME

Rues de la Gare de la Pannerie et de Wasquehal

Toute une Propriété, comprenant :

1er lot : A l'angle de la rue de la Gare et de la rue de la Pannerie.

Une belle Maison, à usage d'estaminet, portant le n° 35 sur la rue de la Gare, et comprenant :

Au sous-sol : grande cave.

Au rez-de-chaussée : salle de débit, deux pièces en suivant, couloir, cour avec w.-c., débarrassoir, citerne avec pompe, robinet d'eau potable.

Au 1er étage : trois chambres, dont deux avec placards.

Au 2e étage : deux chambres; grenier au-dessus.

Cette maison, d'une superficie en fonds et cour de 84 mètres carrés, est reprise au cadastre section A, n° 867 P.

2e lot : Rue de la Gare, n° 29, 31 et 33.

Trois Maisons à usage de commerce, comprenant chacune :

Au sous-sol : belle cave.

Au rez-de-chaussée : salle de magasin avec vitrine, salon à la suite et deux vérandah; cour, w.-c., débarrassoir, citerne avec pompe, robinet d'eau potable.

Au premier étage : deux chambres, dont une avec placard.

Au 2e étage : deux chambres; grenier au-dessus.

Ces maisons, d'une superficie totale en fonds et cour de 222 mètres carrés, sont reprises au cadastre section A, n° 867 P.

3e lot : Rue de la Pannerie, nos 8 à 23.

Vingt-et-une Maisons à usage de journaliers, dont onze front à rue, portant les numéros 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21 et 23, et **dix Maisons derrière**, en courée ayant accès à la rue de la Pannerie par un passage situé entre les maisons 13 et 15 (bail prorogé), reprenant au cadastre section A numéros 867 P, 868, 869, 870, 871, 876, 877, 878, 879, 880 et 881.

I. Les maisons front à rue comprennent chacune, savoir :

Les numéros 3, 5, 7, 9, 11, 17, 19, 21 et 23 : couloir, deux pièces en bas, deux chambres au 1er étage, et au-dessus deux chambres mansardées et grenier; cour, dépense, w.-c., débarrassoir, eau potable, pompe à eau de citerne.

Le n° 13, à usage de buvette : deux pièces en bas, trois chambres au 1er étage, deux chambres mansardées et grenier au-dessus et chambre mansardée au-dessus du passage de la courée sur le derrière; cour, dépense, w.-c., débarrassoir; eau potable et pompe à eau de citerne.

Le n° 15 : couloir, deux pièces en bas, trois chambres au 1er étage; deux chambres et grenier mansardé au-dessus et chambre mansardée au-dessus du passage de la courée sur le devant; cour, dépense, w.-c., débarrassoir, eau potable et pompe à eau de citerne.

II. Les dix maisons en courée comprennent chacune : deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres à étage et grenier au-dessus.

Cour commune où il existe pour l'usage des dix maisons deux pompes à eau de citerne, un robinet pour les eaux potables; quatre cabinets d'aisances.

4e lot : Rue de la Pannerie, 25, 27, 29 et 31.

Quatre Maisons à usage de particuliers, reprises au cadastre, section A, numéros 882, 883, 884 et 885, et comprenant chacune :

Au rez-de-chaussée : couloir, deux pièces, cour, w.-c., débarrassoir, pompe à eau de puits, pompe à eau de citerne.

A l'étage : deux chambres.

Au-dessus : deux chambres mansardées et grenier.

Puits commun aux quatre maisons, fosse d'aisances pour les numéros 25 et 27 et une autre pour les numéros 29 et 31.

5e lot : Rue de Wasquehal, 42 et 44.

Deux Maisons à usage de commerce, comprenant chacune :

Au sous-sol : cave.

Au rez-de-chaussée : deux pièces.

A l'étage : deux chambres au n° 42 et trois au n° 44.

Au-dessus : deux chambres et grenier.

Cour, deux pompes, w.-c., débarrassoir.

NOTA. — La citerne, le puits et la fosse d'aisances sont communs au-deux maisons ci-dessus et aux trois maisons formant le lot suivant.

Lesdites deux maisons d'une superficie totale en fonds et cour de 119 mètres carrés sont reprises au cadastre section A, numéros 872 P et 872 bis.

6e lot : Rue de Wasquehal, 36, 38, 40.

Trois Maisons à usage de particuliers, comprenant chacune :

Au sous-sol : cave.

Au rez-de-chaussée : couloir, deux pièces, cour, w.-c., débarrassoir, deux pompes.

A l'étage : deux chambres, grenier au-dessus.

Ces maisons sont d'une superficie totale en fonds et cour de 172 mètres carrés et sont reprises au cadastre section A, numéros 873, 874 et 875.

Citerne, puits et fosses d'aisances communes avec les deux maisons du 5e lot précédent.

PLANS. — Toutes ces propriétés sont reprises en deux plans dressés par M. Desprets, géomètre à Lille, et qui sont annexés à un cahier des charges dressé par Me MORY, notaire à Lannoy, le 24 juillet 1914.

Pour tous renseignements relatifs aux deux potables, puits, citernes, fosses d'aisances, servitudes et mode de vente des biens sus-désignés, s'adresser en l'étude de Me Emile MORY, notaire à Lannoy, où est déposé le cahier des charges.

OCCUPATION

ARTICLE PREMIER

La maison sise rue de la Gare, 121, est libre d'occupation.

ARTICLE DEUXIEME

1er lot. — La maison à usage d'estaminet, reprise premier lot, est louée à Mme Roussel-Delobel, brasseur à Houplines, pour 8 ans et 11 mois expirant le 1er février 1917, suivant bail reçu par Me MORY, notaire à Lannoy, le 30 septembre 1907 (bail prorogé), moyennant un loyer annuel brut de ..... 500 fr.

2e lot. — Les trois maisons formant le 2e lot, sont louées savoir : le n° 3, 7 et 9, rue de la Pannerie, sont louées à des particuliers, à raison de 22 fr. par mois et le n° 8 à raison de 30 fr. par mois soit ensemble par an. 876 fr.

3e lot. — Les quinze maisons composant le 3e lot sont louées verbalement à des particuliers, aux loyers mensuels, savoir : le n° 2 à raison de 17 fr., le locataire a prorogé; les numéros 4, 8, 10 et 12, à raison chacune de 16 fr. (les locataires ont prorogé); le n° 6 à raison de 17 fr.; les numéros 14 à 23 inclus à raison de 22 fr.; et le n° 20 à raison de 17 fr., le locataire a prorogé; soit ensemble par an..... 3.492 fr.

4e lot. — Les treize maisons du 4e lot sont louées verbalement à des particuliers aux loyers mensuels, savoir : les numéros 1, 5, et 29, de 17 fr.; le locataire du n° 29 a prorogé; le n° 3 à raison de 15 fr., le locataire a prorogé; les n° 11 à raison de 16 fr., le locataire a prorogé; le n° 25 de 16 fr., le locataire a prorogé; les numéros 7, 9, 13, 15, 17, 19 et 21 à raison de 22 fr., les locataires des numéros 13, 15, 19 et 21 ont prorogé; soit ensemble par an..... 8.024 fr.

5e et 6e lots. — Les terrains désignés sous les 5e et 6e lots sont libres d'occupation.

Total du revenu annuel brut de la propriété (article 2e)..... 7.892 fr.

ARTICLE TROISIEME

1er lot. — La maison à usage d'estaminet, sise rue de la Gare, 35, reprise sous le 1er lot, est louée à Mme Roussel-Delobel, brasseur à Houplines, pour 9 ans expirant le 1er février 1917, suivant bail reçu par Me MORY, notaire à Lannoy, le 30 décembre 1907, qui a été prorogé, moyennant un loyer annuel brut de ..... 500 fr.

2e lot. — Les trois maisons rue de la Gare, 29, 31 et 33, formant le 2e lot sont louées verbalement à des particuliers, aux loyers mensuels, savoir : le n° 29 à raison de 50 fr.; les numéros 31 et 33 à raison de 35 fr., les locataires de ces deux maisons ont prorogé; soit ensemble ..... 1.440 fr.

3e lot. — Les maisons composant le 3e lot sont louées, savoir : les numéros 3 et 23 au loyer mensuel chacune de 21 fr.; les numéros 5, 7, 9 et 13, par bail prorogé, à raison de 20 fr. par mois; le n° 15 à raison de 30 fr. par mois verbalement; le n° 13, par bail prorogé à raison de 20 fr. par mois; les numéros 17, 19, et 21 à raison de 26 fr. par mois et verbalement; soit ensemble ..... 3.036 fr.

Et les dix maisons en courée sont louées, savoir : celles portant les numéros 1, 3, 6, 7, 8, 9 et 10 sur ladite cour, à raison de 15 fr. par mois; les numéros 1 et 6 à des particuliers verbalement; le n° 3 à un particulier au-si verbalement et qui a prorogé, et les numéros 7, 8, 9 et 10 par bail prorogé; celles portant les numéros 2, 4 et 5 de ladite cour savoir : le n° 2 à raison de 11 fr. par mois à un particulier qui a prorogé; le n° 4 par bail prorogé à raison de 11 fr. par mois; le n° 5 à un particulier verbalement à raison de 11 fr. par mois; soit ensemble pour ces revenus, par an ..... 1.656 fr.

4e lot. — Les maisons numéros 25, 27, 29 et 31 de la rue de la Pannerie sont louées à des particuliers, aux loyers mensuels de 23 fr. chacune, soit ensemble par an..... 1.104 fr.

5e lot. — Les deux maisons numéros 42 et 44, rue de Wasquehal, sont louées verbalement à des particuliers, savoir : le n° 42 à raison de 18 fr. par mois; le n° 44 à raison de 25 fr. par mois (le locataire a prorogé), soit ensemble par an..... 516 fr.

6e lot. — Les trois maisons 36, 38, et 40, rue de Wasquehal, sont louées verbalement à des particuliers, aux loyers mensuels, savoir : celles portant les numéros 36 et 38, à raison de 23 fr.; et celle portant le n° 40, à raison de 20 fr. (le locataire a prorogé); soit ensemble par an..... 792 fr.

Total du revenu annuel brut de la propriété (article 3e)..... 9.044 fr.

Dommages de guerre. — Les adjudicataires seront subrogés dans les droits des vendeurs à l'effet de toucher les sommes restant dues sur les dommages de guerre afférents à ces immeubles et dont la cession a été autorisée par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 21 avril 1921, enregistré.

Nota. — Les dommages de guerre afférents aux immeubles ci-dessus désignés ne sont pas compris dans les mises à prix ci-après indiquées. Les acquéreurs seront subrogés aux droits des vendeurs à cet effet, moyennant les prix dont il sera donné connaissance au moment de l'adjudication.

MISE A PRIX :

Les immeubles dont il s'agit seront adjugés selon le mode et sous les charges, clauses et conditions inscrites au cahier des charges dressé par Me MORY, notaire à Lannoy, sauf les modifications qui pourraient y être apportées dans le délai de la loi sur les mises à prix fixées par le Tribunal civil de Lille, aux termes du jugement du 29 mai 1914, savoir :

Article premier... 8.000 fr.

Article deuxième

1er lot ..... 4.000 fr.
2e lot 2.000 fr. pour chaque maison.
3e lot ..... 12.000 fr.
4e lot ..... 10.000 fr.
5e lot ..... 1.500 fr.
6e lot ..... 2.000 fr.

Article troisième

1er lot ..... 5.000 fr.
2e lot 4.000 fr. pour chaque maison
3e lot ..... 30.000 fr.
4e lot ..... 6.000 fr.
5e lot ..... 4.000 fr.
6e lot ..... 6.000 fr.

Cette vente a lieu en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lille, le 29 mai 1914, enregistré.

Entre : 1° M. Auguste Lefèvre, fabricant d'articles pour tailleurs, demeurant à Fives-Lille, 137, rue Pierre-Legrand;

2° M. Louis Both, boucher, demeurant à Lille, 26, rue de la Préfecture.

Les sus-nommés agissant en leur qualité d'héritiers bénéficiaires de Mme veuve Delacenserie, née Estelle Dheumiaux.

Demandeurs ayant pour avoué Me Henri ROMBAUT, docteur en droit.

Et : 1° Mme Palmyre Both, épouse de M. Henri Tattelin, rentier, et ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité de la procédure à l'égard de ladite dame son épouse, demeurant ensemble à Tressin.

2° Madame Lucie Both, épouse de M. Louis Lefebvre, employé à la Manufacture des tabacs et ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité de la procédure à l'égard de ladite dame son épouse, demeurant ensemble à Lille, 145, rue des Stations.

3° M. Jules Both, boucher, demeurant à Lille, 32, rue Wicar.

Défendeurs ayant élu pour av